

Rapport annuel 2023-2024 de la Commission 2

Animation et attractivité du territoire, sports, loisirs, culture, tourisme et patrimoine



Le Pays de Châlons compte 90 communes, soit 100 000 habitants



Sommaire

Remerciements

Liste des membres de la commission

Retour sur l'activité de l'année

Thème étudié de l'auto-saisine

Définition du plan d'actions

Méthodologie

Etat des lieux

Préconisations

Annexes

Remerciements

Aux membres de la commission :

Nous exprimons notre profonde gratitude à chacun d'entre vous pour votre participation active et votre engagement au sein de notre commission. Votre contribution a grandement enrichi nos travaux.

Votre expertise, vos idées innovantes et votre dévouement ont permis d'atteindre des résultats. Chaque réunion a bénéficié de rigueur et de professionnalisme, ce qui a facilité la prise de décisions éclairées et pertinentes.

Votre implication témoigne de votre engagement envers nos valeurs communes et de votre volonté de faire avancer notre mission.

Aux intervenants extérieurs :

M. JL MOINEAU Délégué Départemental de la Marne de la Fondation du Patrimoine.

M. Eric CITERNE Directeur AUDC 51.

M. Philippe PINON-GUERIN Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne.

Nous exprimons nos remerciements pour vos interventions au sein de notre commission. Vos expertises et vos contributions ont été d'une grande valeur et ont significativement enrichi nos discussions et approfondi nos réflexions et orienté nos travaux.

Le Pays de Châlons compte 90 communes, soit 100 000 habitants



Liste des membres de la commission

BARROIS Jean-Pierre	GRANJON Monique
BELOTTI Benoît	MAGNETTE Jean-Pierre
BIAUX-DETERM Dominique	MALTHET Bruno
CAILLOUX Catherine	MOLINIER Denis
DENOYER Philippe co-Président	ROSSI Claire
FARGERE Jocelyne	SONNET Jean-Pierre
GERMEMONT Danielle co-Président	THIBERT Patrice

Retour sur l'activité de l'année

L'année fut marquée par un changement de co-présidence. L'installation a été progressive au regard de cette nouvelle co-présidence.

Les deux premières réunions ont été l'occasion de mieux se connaître et de respecter les délais pour l'élection du co-président le 22 novembre 2023.

La commission s'est réunie à 10 reprises avec une participation élevée de 89%. L'usage de la visioconférence pour l'un de ses membres a trouvé toute son efficacité.

La recherche documentaire, l'échange de documents et une ambiance de travail harmonieuse ont largement facilité l'atteinte de nos objectifs et a rendu notre collaboration particulièrement enrichissante.

Thème étudié de l'auto-saisine

**Peut-on développer un tourisme vert autour du patrimoine des territoires ruraux du pays de Châlons-en-Champagne.
Si oui comment ?**

Une séance de brainstorming a permis de définir les objectifs et de mettre en place une méthodologie de travail en 11 points qui ont servi de canevas à la réflexion de la commission

Le Pays de Châlons compte 90 communes, soit 100 000 habitants



Définition du plan d'actions

Le projet était ambitieux et il fallait impérativement définir ce qui pourrait répondre à une offre touristique cohérente et suffisamment large pour intéresser le plus grand nombre.

La commission a défini 11 points d'intérêt susceptibles de développer le tourisme vert dans le pays de Châlons-en-Champagne.

- La mise en valeur du patrimoine naturel et pittoresque.
- Mieux appréhender le patrimoine naturel, culturel et historique de notre pays.
- Développement d'itinéraires touristiques pour toutes les mobilités (vélo, piétons, etc...).
- Promotion de l'agrotourisme en impliquant le monde agricole.
- Restauration du patrimoine bâti remarquable.
- Mise en avant des événements culturels, festifs.
- Développement de l'écotourisme et activités durables.
- Encouragement de partenariats avec les guides locaux pour des visites éducatives sur la faune, la flore et les pratiques agricoles durables.
- Incitation de partenariats locaux entre les conseils municipaux, les associations, les écoles et les entreprises.
- Sensibilisation par la création d'une formation des acteurs locaux au tourisme vert autour du patrimoine.
- Développement d'une politique de communication et de marketing à l'échelle du pays.

Méthodologie

Compte tenu du délai imparti pour la remise du rapport de la saisine, il fallait absolument mettre en oeuvre une méthodologie de travail.

La commission a donc défini :

- une trame de travail unique de recensement à l'usage des communes.
- un état des lieux et une définition de la notion de patrimoine et lieux d'attraction.
- une définition des cibles à atteindre :
 - en priorité le citoyen marnais qui souhaiterait mieux connaître son territoire et son environnement,
 - le touriste de passage dans une moindre mesure car nous ne devons pas oublier que nous sommes un territoire de transit (est-ouest et nord-sud),

- les élus pour fédérer les énergies pour une action cohérente et harmonisée du territoire,
- les sites internet et les pages des réseaux sociaux des communes et des communautés de communes pour une mise à jour.

La commission a répertorié les différents patrimoines ou lieux d'attraction du pays :

- le tourisme vert,
- le tourisme d'itinérance : circulation douce, piste cyclable, etc...
- le tourisme de mémoire et patrimonial
- le tourisme industriel et d'affaires
- les hommes célèbres
- les sites remarquables : lavoirs, les orgues, les statues..
- les maisons de caractères
- les mairies écoles
- le patrimoine contemporain,
- les lieux de vie : cafés, bars, restaurants, commerces...
- les hébergements : hôtels, à la ferme, campings, chambres d'hôtes, espace pour camping cars..

Etat des lieux

Compte tenu de l'expérience et de la diversité des membres de la commission et après une petite enquête sur le terrain, la commission a voulu rappeler quelques évidences tout en reconnaissant les difficultés des communes à communiquer sur leur patrimoine.

- Une absence de personnel ou de citoyen volontaire pour accompagner et/ou renseigner les touristes,
- Un manque de la part des communes de communication sur leur patrimoine,
- Les heures d'ouverture des mairies peu adaptées aux touristes (fermées le week-end voire en semaine),
- Les circuits de sentiers de randonnée proposés sont souvent trop longs et pas assez attractifs,
- Une hétérogénéité du territoire qui ne favorise pas une communication unique autour du patrimoine.

Le Pays de Châlons compte 90 communes, soit 100 000 habitants



Préconisations et recommandations

La commission a réalisé 50 fichiers de communes sur les 90 du pays de Châlons. La trame de ces fichiers recense une vue aérienne, un descriptif du patrimoine et lieux d'attraction ainsi que quelques photos d'illustration.

C'est une trame facilement réutilisable à l'attention des communes.

La commission a conclu et propose 13 préconisations ou recommandations qu'elle a voulu pour certaines pragmatiques et facilement applicables. Pour d'autres nous avons conscience que c'est une réflexion dans la durée :



- La création d'un Office de tourisme du Pays de Châlons avec des points d'information dans les 3 EPCI (décentralisés ou/et dématérialisés).

- Avoir des relais d'informations pour les touristes dans chaque commune possédant un patrimoine tel que défini par la commission. L'exemple de la commune d'Haussimont où un local est à disposition et ouvert avec de la documentation touristique.



- Pourquoi ne pas imaginer d'élargir les compétences de France Services au tourisme par la formation du salarié et/ou le dépôt de documentation touristique ?



- Déployer l'installation de bornes interactives dans les communes pour que les visiteurs puissent s'informer du patrimoine existant, des commerces, de l'offre hôtelière et des visites possibles (bornes ou/et QR code sur les lieux de visite). Ces bornes et/ou QR code pourraient être gérés directement par les communes ou par un Office de tourisme du pays de Châlons.



- Développer l'offre de pistes cyclables sur l'ensemble du Pays de Châlons.



- Référencer des visites d'exploitations agricoles pour les touristes intéressés : les activités céréalières, les élevages, les apiculteurs, les méthaniseurs, les parcs solaires et éoliens....

Le Pays de Châlons compte 90 communes, soit 100 000 habitants

- Dynamiser le territoire en effectuant un travail d'implication des écoles par :
 - un travail de balisage de parcours pour mettre sur pied un jeu de piste.
 - un concours entre villages pour la mise en valeur de chaque village.
 - faire des écoliers ou collégiens des « Ambassadeurs » de leur village.
- Mettre en valeur les célébrités locales



- Utiliser le jeu «Geocaching» pour inciter les gens à «visiter» les lieux.

- Création d'un véhicule Biblio-tourisme qui circulerait dans chaque commune du territoire du pays de Châlons.
- Un référent dans chaque village : ayant conscience des problématiques budgétaires des communes, la commission estime qu'il existe dans chaque village ou commune des citoyens férus de l'histoire qui pourraient être un « ambassadeur » et référent pour les touristes de passage.



GREETERS
de FRANCE

- Rechercher ou inciter à tisser des greeters sur le territoire (ambassadeurs locaux) <https://internationalgreeter.org/fr>.



- Création d'un label « tourisme rural » décerné par le pays de Châlons : ce label serait un moyen de valoriser l'action et les initiatives d'une commune en matière de tourisme rural. Il aurait un impact positif et vertueux vis à vis des touristes mais aussi de l'équipe municipale. Ce serait une reconnaissance et une plus grande visibilité.

Ce label pourrait être une passerelle qui permettrait aux communes d'échanger sur leurs valeurs, leurs engagements, leurs actions et ainsi nouer de nouvelles relations partenariales au sein du pays de Châlons.

Annexes

Retrouvez les 50 fichiers de communes classés par ordre d'alphabétique et regroupés dans trois dossiers :

- communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne
- communauté de communes de la Moivre à la Coole
- communauté de communes de la région de Suippes

Le Pays de Châlons compte 90 communes, soit 100 000 habitants

